



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 52477

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les difficultés d'accès aux soins. Les soins médicaux sont aujourd'hui de moins en moins remboursés : le ticket modérateur, la part non prise en charge par la sécurité sociale, est passé de 20 à 35 %, les forfaits hospitaliers et les franchises sur les médicaments ont été créés. Par ailleurs, de plus en plus de médecins exercent en secteur 2 avec des dépassements d'honoraires parfois scandaleux. Aujourd'hui, les retraités, les jeunes, les travailleurs précaires, les Rmistes, les chômeurs ne disposent plus de moyens d'accéder dans de bonnes conditions aux soins. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement compte prendre afin de rétablir l'égalité d'accès aux soins.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52477

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juin 2009, page 5781

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)